

Commune de BOURG
Séance du conseil municipal du 9 juillet 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le 9 juillet, à vingt heures trente, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre JOLY, Maire, le Conseil Municipal de la commune de BOURG.

Présents : Monsieur JOLY, Madame GRILLET, Monsieur BAUDET, Madame CHRISTOPHE, Monsieur NAU, Mesdames OUI-FENEUIL, HOCHART, PIFFRE, Messieurs MENEUVRIER, ABIVEN, Madame PASQUIER.

Conseillers ayant donné pouvoir : M. LEMAITRE ayant donné pouvoir à Mme CHRISTOPHE.

Absents excusés : Monsieur ISIDORE, Mesdames BELAUD, DELAUNAY DA SILVA, Monsieur HOUSSIERE.

Secrétaire de séance : Mme CHRISTOPHE

Date de convocation du Conseil 4 juillet 2019

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la séance du 2 juillet 2019

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. Sollicitation du FDAEC 2019

M. le Maire indique aux conseillers que la sollicitation financière adressée au Conseil Départemental de la Gironde portera sur des travaux de voirie.

M. BAUDET indique que la définition de l'enveloppe budgétaire allouée s'est faite sur la base de devis obtenus en 2018, une nouvelle consultation sera réalisée cette année pour les travaux 2019.

Il rappelle enfin que le réseau routier communal, hors centre urbain, représente environ 40 km.

M. ABIVEN demande s'il peut être envisagé de refaire le bitume autour de la halle.

M. BAUDET répond que cela pourra être envisagé ultérieurement.

Mme CHRISTOPHE ajoute que la rue du général Peychaud nécessiterait également un entretien.

M. le maire précise qu'il est important de combler les trous présents sur divers points de la voirie communale.

Mme CHRISTOPHE soulève le problème des fréquents passages des engins agricoles et leur incidence sur l'intégrité de la voie communale.

L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 70 924.50 € H.T.

Pour ces opérations, la commune serait éligible à prétendre à une subvention de 20 609 € au titre du FDAEC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

DIT que cette recette de 20 609 € du FDAEC 2019 sera imputée à l'article 1323 du budget de la commune.

DECIDE d'assurer le financement complémentaire des opérations par autofinancement

QUESTIONS DIVERSES

Mme CHRISTOPHE demande où en est le projet de remplacement du pylône électrique.

M. le maire indique que ce projet est en cours, sur des parties privatives.

M. BAUDET rappelle qu'aux abords du futur chantier les routes ont été refaites.

M. le maire précise que les services communaux s'assureront que les engins de RTE ne dégradent pas la voirie.

Mme PASQUIER fait état d'une haie dangereuse car mal entretenue aux abords des 4 chemins.

Mme CHRISTOPHE précise que les véhicules mal stationnés ajoutent de la dangerosité.

Pour M. ABIVEN, la solution reste le procès-verbal.

Mme HOCHART demande que les remparts soient allumés et précise que le portail reste ouvert côté piscine.

Commune de BOURG

Séance du conseil municipal du 9 juillet 2019

Enfin elle ajoute avoir remarqué que le rouleau de la piscine n'est plus mis.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.

Numéros des sujets ayant fait l'objet d'une délibération au cours de la séance

1. Sollicitation du FDAEC 2019

JOLY Pierre	
ISIDORE Jean-Marc	
GRILLET Christelle	
BAUDET Jean-Michel	
CHRISTOPHE Marie France	
NAU Bertrand	
OUI-FENEUIL Claire	
HOCHART Béatrice	
BELAUD Christine	
PIFFRE Corinne	
LEMAÏTRE Sébastien	
MENEUVRIER Louis	
ABIVEN Bertrand	
DELAUNAY DA-SILVA Christelle	
PASQUIER Isabelle	
HOUSSIERE Benjamin	